Pouvoir d'emprunt

cette équipe de recherche et de développement est démembrée et si ses membres doivent se trouver d'autres emplois, elle disparaîtra pour toujours. Il faut des années pour rassembler une telle équipe. Qu'arrivera-t-il à ses membres? Selon moi, monsieur l'Orateur, ils s'en iront aux États-Unis puisqu'on y fait beaucoup de travaux dans les gisements de shiste argileux et que l'on y utilise le même genre de techniques qu'au Canada. Ils iront au Montana où il y a des sables bitumineux. Ils iront travailler dans les gisements de sables bitumineux du Venezuala et dans d'autres pays du monde occidental. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre les services de ces experts. Nous sommes sur le point d'élaborer au Canada de nouvelles techniques que nous pourrons vendre un peu partout dans le monde quand la crise de l'énergie atteindra son point culminant.

Pourtant, qu'est-ce que nous faisons maintenant? Nous ne pouvons pas parvenir à une entente avec les provinces productrices. Si le gouvernement fédéral leur montrait qu'il est vraiment disposé à négocier, une entente serait conclue d'ici un mois. Je voudrais que les députés essaient d'imaginer un instant la situation dans laquelle se trouvent les provinces productrices qui sont obligées de demander au gouvernement de ne pas imposer de taxe à l'exportation sur le gaz ou de taxe à la tête du puits sur le pétrole, quelles que soient les circonstances. Les provinces productrices disent au gouvernement: «Si vous percevez une taxe à la tête du puits, c'est la première taxe qui sera imposée et cela veut dire que vous contrôlerez le pétrole, mais c'est pourtant à la province que le pétrole appartient et c'est elle qui doit le gérer. Si vous percevez une taxe à l'exportation sur le gaz naturel, cela veut dire que vous contrôlez la production du gaz naturel, mais le gaz appartient pourtant à la province. Nous accepterons de négocier n'importe quoi sauf ces deux taxes.» La politique énergétique nationale repose entièrement sur le principe qu'on parviendrait à ravir aux provinces productrices ce qui leur appartient en percevant une taxe à la tête du puits et une taxe d'accise sur le gaz naturel.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) nous dit qu'il est prêt à s'entretenir avec les provinces productrices n'importe quand pour négocier, mais qu'elles s'y refusent. C'est ce qu'il nous rabâche sans cesse. Mais les provinces veulent des preuves de son intention sérieuse de négocier avant d'accepter de fixer un entretien. En répondant à certaines questions posées par des députés de ce côté-ci de la Chambre et par moi-même, le ministre des Finances (M. MacEachen) et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ont fait savoir à la Chambre qu'ils ne sont pas disposés à modifier la politique énergétique nationale. J'affirme pour ma part, monsieur l'Orateur, que le gouvernement devrait accepter de dire aux provinces productrices: «Nous nous sommes peut-être trompés en proposant la politique énergétique nationale puisque tous les membres de l'industrie et tous les experts économiques le disent.» Le gouvernement devrait plutôt dire: «Examinons-le encore une fois, étudions-en donc les principes en cause et négocions un accord.» S'il agissait ainsi, je crois qu'il serait possible d'aboutir à un accord. Cela prend des hommes de bonne volonté mais les ministres qui se rendent dans les provinces ne suscitent guère cette bonne volonté en faisant certaines déclarations qu'ils contredisent ensuite à la Chambre. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ne suscite guère de bonne volonté lorsqu'il déclare en Alberta que les sociétés pétrolières se lamentent toujours au sujet d'une nouvelle politique énergétique, mais qu'au moins elles n'ont pas appelé la CIA à la rescousse comme elles l'ont fait dans d'autres pays. Tout cela ne fait que créer de l'animosité, et c'est déplorable. A quoi se résument donc ces négociations?

• (1610)

Bien des articles de journaux et des communiqués de presse émanant d'Ottawa parlent de l'avidité des provinces productrices. Je tiens à dire aux députés d'en face que les provinces productrices ne sont pas avides; ce qu'elles veulent, c'est la justice et un traitement équitable. Elles veulent être traitées comme toutes les autres provinces au sein de la Confédération. Le gouvernement doit comprendre que les provinces productrices de l'Ouest ne sont plus disposées à être considérées comme des sous-fifres. Elles veulent pouvoir marcher aux côtés de l'Ontario et du Québec et se dire leurs égales. Ce n'est pas trop demander.

Nous ne parlons pas de prix. Dans son offre de juillet dernier, l'Alberta a proposé de geler les redevances à leur niveau actuel et ne pas les augmenter pendant toute la durée de l'accord; autrement dit, si le prix du pétrole augmente, le gouvernement fédéral aura tout loisir d'intervenir et de prélever une part de plus en plus importante.

Le gouvernement est obsédé par l'idée du partage du gâteau économique. A mon avis, il ferait mieux d'être obsédé par l'idée de créer un plus gros gâteau, mais ce n'est pas sa politique énergétique et son budget qui lui permettront d'atteindre ce but; il va créer un climat qui force l'industrie pétrolière à quitter le pays et provoque l'annulation des projets de très grande envergure.

Dix milliards de dollars ont déjà été investis dans le projet Alsands au nord de Fort McMurray; onze milliards de dollars sont retenus à Cold Lake; Syncrude Canada, disposée à s'agrandir pour accroître son rendement de 60,000 barils par jour, a retenu trois milliards de dollars; Texaco Canada, prête à dépenser 240 millions de dollars pour améliorer son projet expérimental—toujours expérimental—a déclaré: «Non, nous retenons cette somme parce que nous ne savons pas ce qui se passe au Canada, ils sont devenus fous là-bas». Amoco s'est retirée en disant: «Nous ne pouvons nous permettre de consacrer plus de temps à la recherche et au développement dans les sables bitmuneux car le Canada n'offre pas de climat politique stable». Amoco dit que le Canada n'offre pas de climat politique stable pour investir dans la recherche et le développement ou dans l'exploitation du pétrole lourd des sables bitumineux. C'est une honte, à mon avis. Je puis vous parler de bien d'autres projets auxquels on a mis fin et qu'on ne compte plus reprendre. Quand nous nous plaignons de ce que les plates-formes de forages sont déménagées de l'Alberta et de la Saskatchewan, les ministériels se moquent de nous. Ils prétendent qu'il n'en est rien. Eh bien, je vous le dis, la situation est telle que nous vous l'avons décrite. Elle est même beaucoup plus grave que la plupart des pronostiqueurs les plus sombres ne l'avaient prévu en octobre dernier, où le gouvernement nous a présenté la politique énergétique et le budget. La situation est même pire et nous ne disposons pas de grand temps pour y remédier, car une fois que toutes les plates-formes auront été déménagées, elles nous seront perdues à jamais. Il nous faudra